

02.11.2017 – 14:39 Uhr

L'enrichissement des assureurs-vie dans le 2ème pilier doit cesser

Bern (ots) -

Le blocage politique dans le 2ème pilier provoque une perte de confiance dont sont surtout responsables divers acteurs qui gagnent beaucoup d'argent avec le 2ème pilier. Il en va ainsi des grandes sociétés d'assurance-vie. Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses a analysé les derniers chiffres relatifs aux affaires faites dans le 2ème pilier et constate que les assureurs-vie continuent à faire des bénéfices surfaits pendant que les assuré-e-s doivent se serrer la ceinture.

Pour qu'une réforme politique dans le 2ème pilier aboutisse dans un délai prévisible, la première chose à faire est rétablir la confiance. Les réactions concernant la campagne de votation sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 montrent que la population n'a pas apprécié que l'on gagne beaucoup d'argent dans le 2ème pilier avec sa propre prévoyance vieillesse. Les bénéfices surfaits des sociétés d'assurance-vie privées doivent enfin cesser dans l'assurance sociale prévoyance professionnelle. C'est une condition pour le rétablissement de la confiance.

Travail.Suisse a à nouveau analysé les bénéfices des assureurs-vie à l'aune des derniers chiffres disponibles de la Finma. Le bilan est décevant. Comme jusqu'ici, les assureurs-vie font des bénéfices exagérés en raison d'une réglementation obscure et des primes de risque élevées abusives. Les bénéfices se sont montés à 602 millions de francs en 2016. C'est de l'argent qui sort du 2ème pilier et qui n'est plus disponible pour la prévoyance vieillesse des travailleuses et travailleurs assurés.

Pour Matthias Kuert Killer, responsable du dossier de politique sociale à Travail.Suisse : « Deux tiers des bénéfices - 602 de 908 millions de francs - des grandes sociétés d'assurance tirent leur origine en 2016 d'une assurance sociale. Le 2ème pilier est ainsi devenu lui-même une assurance-vie pour les assureurs. Ce n'est plus tenable. »

Une comparaison diachronique montre que les bénéfices sont restés constants malgré les jérémiades de la Finma et des assureurs. En revanche, la part, de toute manière réduite, des travailleuses et travailleurs assurés aux excédents a encore reculé plus fortement au cours de ces dernières années. Les assureurs ne se gênent donc pas de plumer encore plus les assurés pour maintenir leurs bénéfices.

Trouvez les chiffres détaillés sur les bénéfices des assureurs-vie sous
http://www.travailsuisse.ch/medias/communiques_de_presse

Contact:

Matthias Kuert Killer, responsable de la politique sociale,
tél. 079 777 24 69

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100808784> abgerufen werden.